info Rexa
LETTRE D'INFORMATION
NOVEMBRE 2026
N° 4/V



ÉDITORIAL

Les violences sans limite qui se sont déchaînées le 17 octobre, à Limoges avec l'incendie de la mairie, à Marseille, à Paris, à Bordeaux, à Lyon, à Grenoble, à Lille, à Nantes, à Calais, en Avignon, et dans tant d'autres communes, ne sont pas des débordements de fin de manifestations. Ces actes très graves ont été prémédités et leurs auteurs, qu'ils soient des « ultras » politisés ou des casseurs venus s'en prendre aux commerces, sont dangereux, organisés, armés, déterminés.

Nous, Maires, conseillers municipaux et agents du service public du Centre Haut-Rhin, nous nous engageons tous les jours pour faire vivre nos communes dans la paix et l'unité. Nous sommes aujourd'hui écœurés et révoltés.

Nous exprimons notre reconnaissance aux services de secours et aux forces de l'ordre. Ils ont lutté sans relâche contre les groupes violents avec des moyens largement insuffisants, parfois au péril de leur propre sécurité.

Nous disons notre solidarité aux commerçants et aux habitants des communes victimes, face aux actes de vandalisme ignobles et aux pillages de leurs biens. Nous les soutenons dans ces heures difficiles pour la reprise de leur activité.

Nous disons notre solidarité à tous les maires et élus locaux qui ont dû faire face en première ligne à ces faits, ainsi que tous les agents communaux qui se sont mobilisés dès la nuit de samedi à dimanche pour réparer des dégâts.

Incendier une mairie, agresser ses agents, les menacer de mort comme à Limoges, sont des actes qui vont bien au-delà du symbole. C'est une attaque organisée contre la République et contre ce que nous avons en commun de plus précieux : la paix civile et nos libertés publiques fondamentales.

Les violences du 17 octobre ont porté une atteinte grave à la liberté d'expression et celle de manifester, que les manifestants ont souhaité exercer, eux, en respectant l'ordre public. Elles éclipsent les messages qu'ils ont souhaité porter.

La condamnation absolue de ces actes, bien qu'indispensable, est loin de suffire à la paix civile.

Chacun doit prendre ses responsabilités.

La responsabilité de l'exécutif est de garantir le retour à l'ordre public. Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre et montré l'insuffisance criante de leurs moyens d'intervention. Il faut changer la doctrine d'intervention et leur donner réellement les moyens d'agir sur le terrain. Il est aussi indispensable que le travail des services de renseignement soit pleinement exploité, afin de prévenir les infiltrations de cortèges par des individus dangereux, et de procéder aux interpellations en amont de la manifestation. Le Premier ministre doit répondre aux demandes de rencontre qui lui ont été exprimées par les maires.

La responsabilité de l'autorité judiciaire est de sanctionner les auteurs à la mesure de la gravité extrême de leurs actes, pas de trouver des excuses à de tels actes.

La responsabilité de toutes les forces politiques, sociales et syndicales est de condamner sans réserve ces agissements et de tout mettre en œuvre dans les prochaines semaines pour participer au nécessaire apaisement dont le pays a besoin. Il est essentiel que la violence ne vienne plus empêcher l'expression d'aspirations sociales dans un pays en tension.

La responsabilité des habitants et de ceux qu'ils ont élus est de se lever contre ces actes qui nous menacent tous et de dire « stop ». Nous devons mobiliser la force civique de notre pays, bien plus puissante que ceux qui sèment le chaos. Les maires y contribuent déjà et continueront à y contribuer autant qu'il le leur sera possible.

Maintenant, place aux actes et au rétablissement de l'ordre républicain.

Les Maires du Centre Haut-Rhin,

Françoise BOOG, Maire de Meyenheim - Stéphanie FARINHA, Maire de Niederentzen -
Michel HABIG, Maire d'Ensisheim et Président du Centre Haut-Rhin - René MATHIAS, Maire d'Oberentzen -
Philippe MENAUT, Maire de Munwiller - Frank PAULUS, Maire de Réguisheim - Corinne SICK, Maire de Oberhergheim -
Alain ZEMB, Maire de Niederhergheim

DÉCISIONS DU CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

- **Fixation du taux communal de la taxe d'aménagement**

La taxe d'aménagement est un outil de financement des dépenses publiques perçue suite à l'achèvement des travaux issus des permis de construire et des déclarations préalables créant de la surface. Le dynamisme de la commune en termes de constructions et le besoin de financements pour mener à bien les investissements nécessaires au développement de la commune rendent nécessaire le renforcement des moyens financiers. Le conseil municipal a décidé de s'aligner sur le taux maximal de droit commun à hauteur de 5%.

- **Avis sur l'analyse des résultats de l'application du PLUi**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été approuvé le 23 décembre 2019. D'après le code de l'urbanisme, une analyse des résultats de l'application du PLUi doit être menée 6 ans après son approbation. La conclusion conduit à une situation globalement satisfaisante et à des points de vigilance, mais également à ne pas engager la révision générale du PLUi. Le conseil municipal a émis un avis favorable aux conclusions de l'analyse et à l'opportunité de ne pas réviser le PLUi.

- **Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire des agents**

Suite au renouvellement général des assemblées délibérantes, un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire doit être organisé dans un délai de six mois. Le débat a porté sur le niveau de la participation de la commune aux garanties de protection sociale complémentaire des volets santé et prévoyance, ainsi que sur les modalités de cette participation (labellisation ou convention).

- **Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois**

La commercialisation des coupes et produits de coupe issus de ces forêts est assurée par l'Office national des forêts, mais la commune demeure compétente pour décider des ventes et en fixer les conditions. Considérant la nécessité d'assurer l'émission des factures correspondantes dans des conditions sécurisées, le conseil municipal confie à l'ONF un mandat limité à la facturation, à l'exclusion de toute mission d'encaissement.

- **Subvention exceptionnelle à un sportif méritant**

Monsieur Matthieu NAST, est arrivé 5ème aux championnats du monde de judo vétéran 2025, ainsi que 3ème aux championnats de France vétéran 2026 catégorie moins de 60kg. Le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500€ à ce sportif méritant.



NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL : VOTRE MAIRIE S'ADAPTE

Après plusieurs mois de travaux, votre toute nouvelle mairie vous accueille dans un cadre plus agréable et accessible. À cette occasion, les horaires d'accueil ont été repensés pour répondre au mieux aux demandes et au rythme de vie des habitants. C'est ainsi que votre commune vous propose une ouverture tardive jusqu'en début de soirée tous les jeudis.

NOUVEAUX HORAIRES À COMPTER DU 26 OCTOBRE 2026 :
LUNDI ET MERCREDI : 10H À 12H ET DE 16H À 18H
MARDI : FERMÉ
JEUDI : 10H À 12H ET DE 15H À 19H
VENDREDI : 8H À 12H ET DE 14H À 16H





RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN
CONTRE LES VIOLENCES

A l'appel de l'Association des Maires de France, le 19 octobre dernier, la municipalité de Réguisheim a organisé un rassemblement contre les violences qui se sont déchaînées en marge des manifestations du 17 octobre. Le Maire Frank PAULUS a lu une déclaration commune des Maires de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin (voir edito).



UN AUTOMNE ANIMÉ À RÉGUISHEIM



LA BÜRA FASCHT :
FÊTE POPULAIRE ET CONVIVIALE

L'association D'Rahmasser Büra a une nouvelle fois mis les petits plats dans les grands pour célébrer les traditions paysannes les 12 et 13 septembre derniers. La fête a rassemblé un public nombreux et familial. Il faut dire que la Büra a tout pour plaire aux petits comme aux grands : danse, défilé, exposition de voitures et tracteurs anciens, exposition avicole, marché paysan, concours de dévoreurs de saucisses, concert de schlager, feu d'artifice. Cette édition 2026 aura été une incontestable réussite.

4ÈME FORUM DE L'EMPLOI

Le quatrième forum de l'emploi de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin s'est déroulé mardi 15 septembre à l'Espace des Trois Cœurs de Réguisheim.

A la recherche d'un emploi, d'une nouvelle orientation, d'opportunités professionnelles ou encore d'informations pour une création d'entreprise, ce forum a battu des records de fréquentation.

Plus de 80 entreprises étaient présentes autour de 9 pôles métiers : santé et services à la personne, transport et logistique, défense et sécurité, maintenance et industrie, insertion et environnement, intérim, service public, commerce et organismes de formation.

4ÈME MARCHE GOURMANDE
DU BFBB

L'association BFBB de Réguisheim a remis le couvert en organisant sa quatrième marche gourmande.

Les marcheurs gourmands se sont donnés rendez-vous à l'Espace des Trois Coeurs pour le départ de la balade de 10 km le dimanche 27 septembre 2026.

Les marcheurs ont arpenté le parcours d'une distance de 10 km. Les départs ont eu lieu depuis l'Espace des Trois Coeurs, entre 11h et 13h, à raison d'un départ en groupe toutes les vingt minutes.

Les participants ont dégusté notamment tout au long de leur balade : soupe de potimarron aux oignons et lardons, terrine de campagne et crudités, boudin noir ou blanc avec sa compote de pommes, choucroute/spaetzle, fromage et tarte aux pommes en dessert.

FÊTE DU JEU

La ludothèque de Réguisheim a organisé sa traditionnelle fête du jeu le 19 septembre dernier sur le thème des vacances. Le rassemblement a connu une belle affluence de personnes venues essayer les plus de 3000 jeux disponibles au sein de la Maison pour tous.



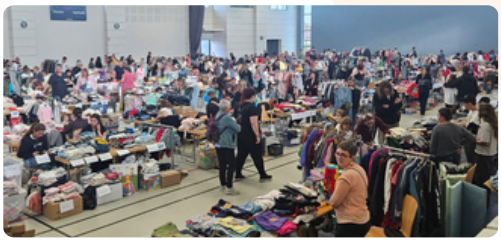


JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le dimanche 20 septembre, les visiteurs ont pu découvrir l'histoire multiséculaire et l'architecture remarquable de la tour romane et profiter d'un moment musical autour de l'orgue Callinet de l'église Saint Etienne.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Le week-end des 3 et 4 octobre avait lieu la grande bourse aux vêtements au sein de l'Espace des Trois Cœurs. Les chineurs ont eu l'embarras du choix parmi les plus de 100 exposants et de nombreux articles de seconde main : vêtements enfants et adultes, accessoires de puériculture, jeux et jouets.



5ÈME ÉDITION
LES FOULÉES DE L'ILL



Le dimanche 11 octobre étaient proposés :
Un Semi Marathon au départ de Niederhergheim et arrivée à Ensisheim.
Parcours roulants au bord de l'Ill, qui traversent les 9 villages de la Communauté de Communes du Centre Haut Rhin.

Un Semi Marathon à 2 en relais au départ de Niederhergheim (relais à Munwiller) et arrivée à Ensisheim. Parcours roulants au bord de l'Ill, qui traversent les 9 villages de la Communauté de Communes du Centre Haut Rhin.

Un 10 km au départ de Munwiller, arrivée à Ensisheim. Parcours roulants au bord de l'Ill.

Et pour finir à 11 h, départ de la course de 5 km à Réguisheim : Les Foulées de l'Ill Courons ensemble pour Octobre Rose : 5 km entre Réguisheim et Ensisheim, en courant ou en marchant. 744 personnes ont participé à ce moment de solidarité et de convivialité contre le cancer.



FÊTE D'HALLOWEEN

Petits et grands ont fêté Halloween dans la bonne humeur le 31 octobre dernier. Les enfants pouvaient venir se faire maquiller de 10h à 12h à la Maison pour tous, puis se sont donné rendez-vous à 17h30 dans la cour de l'école maternelle. L'association les P'tits cœur de Rexa a procédé à la remise des prix des décorations de citrouilles, puis les enfants sont venu récupérer des bonbons auprès de l'équipe municipale et enfin les D'Rahmasser Bura ont offert un vin chaud aux parents et un chocolat chaud aux enfants.

À VOS AGENDAS

NOVEMBRE

Samedi	**7**	**SALON DES ARTISTES** Espace 3 Cœur
Dimanche	**8**	**SALON DES ARTISTES** Espace 3 Cœurs
Mercredi	**11**	**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE** Église Saint Martin Ensisheim
Vendredi	**20**	**REXER RAHMASSER THEATER** Espace 3 Cœurs
Samedi	**21**	**REXER RAHMASSER THEATER** Espace 3 Cœurs
Dimanche	**22**	**REXER RAHMASSER THEATER** Espace 3 Cœurs
Vendredi	**27**	**REXER RAHMASSER THEATER** Espace 3 Cœurs
Samedi	**28**	**REXER RAHMASSER THEATER** Espace 3 Cœurs

DÉCEMBRE

Samedi	**5**	**PÈRES NOËL À MOTOS** Espace 3 Cœurs
Samedi	**5**	**MARCHÉ DE NOËL** Espace 3 Cœurs
Dimanche	**6**	**MARCHÉ DE NOËL** Espace 3 Cœurs
Jeudi	**17**	**VEILLÉE DE CHANTS DE NOËL** Église Saint Etienne
Samedi	**26**	**MESSE DE LA FÊTE PATRONALE** Église Saint Etienne



PAROISSE

Du **16 au 28 novembre** : vente de couronnes de l'Avent, d'arrangements de table et décors.

Mercredis 2, 9 et 16 décembre : Eveil des enfants au temps de l'Avent en l'église Saint Etienne de 9h à 11h

JANVIER

Vendredi	**8**	**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE** Espace 3 Cœurs

EN UN CLIN D'OEIL

BUS FRANCE SERVICES

Besoin d'un coup de pouce pour vos démarches ?
Le Bus France Services revient à Réguisheim (à côté de l'Église) :

📅 Lun. 2, 16, 30 nov. & 14 déc. → 9h30-12h30

Des agents à votre écoute pour vous conseiller, répondre à vos questions et vous accompagner.
Gratuit & ouvert à tous !

DU BRONZE POUR LE CHAMPION DE JUDO MATTHIEU NAST



Le Réguisheimois Matthieu NAST a participé aux championnats d'Europe vétéran qui ont eu lieu au Portugal à Portimao du 22 au 25 octobre 2026 en catégorie -60 kgs M3 (de 40 à 44 ans), malgré une blessure au genou droit. Cela ne l'a pas empêché de gagner 3 combats sur 4. Il s'est malgré tout incliné face au champion du monde actuel et a terminé sur le podium en décrochant la médaille de bronze, se classant également meilleur Français de cette catégorie. Félicitations pour cette belle performance !

LOCKER MONDIAL RELAY

Le nouveau Locker Mondial Relay fonctionnant à l'énergie solaire est maintenant opérationnel. Située au 46 Grand'Rue, cette consigne automatique en libre-service permet d'envoyer et de récupérer des colis 24h/24 et 7j/7.



OUVERTURE
CABINET D'OSTÉOPATHIE À RÉGUISHEIM !

Océane Lhuillier, ostéopathe D.O., a le plaisir de vous accueillir dans son nouveau cabinet au 16 Rue du Sellier à Réguisheim.

Ayant grandi dans le village voisin, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle débute son activité professionnelle dans sa région pour y accueillir ses patients.

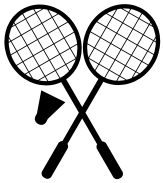
L'ostéopathie est une thérapie manuelle qui vise à soulager certaines douleurs et à améliorer la mobilité du corps. Elle s'adresse à tous, du nourrisson à la personne âgée, en passant par les enfants, les sportifs, les femmes enceintes et les personnes en situation de handicap.

Elle saura adapter votre prise en charge selon les besoins et les spécificités de chacun, avec écoute et bienveillance.

Océane sera ravie de vous recevoir prochainement au cabinet.



PRISE DE RENDEZ-VOUS :
Doctolib : Océane LHUILLIER
Téléphone : 06.99.89.29.02



MANON HEITZMANN
CHAMPIONNE D'EUROPE DE BADMINTON

C'est une immense fierté pour la commune de Réguisheim de compter une telle sportive ayant réalisé de brillantes performances lors des championnats d'Europe junior de badminton en Hongrie.

Ce titre de championne d'Europe par équipes, ainsi que la médaille d'argent en double mixte, viennent récompenser son talent, son travail et son engagement sans faille.

À seulement 17 ans, elle démontre également qu'il est possible de conjuguer avec réussite sport de haut niveau et scolarité. Cet équilibre exige beaucoup de détermination, de rigueur et de persévérance, et constitue un véritable exemple pour la jeunesse de notre commune.

Encore toutes nos félicitations à elle pour ces performances remarquables. Nous lui souhaitons de poursuivre cette belle aventure sportive avec autant de réussite et de passion, et de continuer à porter haut les couleurs de notre commune.

JOYEUX ANNIVERSAIRE
AU CAPITAINE HONORAIRE ANTOINE KARCHER !

Depuis de très nombreuses années, Antoine Karcher est un sapeur-pompier bénévole engagé et dévoué, toujours présent au service des autres et de notre village. Porte-drapeau lors des cérémonies, il participe également, avec fidélité et enthousiasme, aux nombreuses manifestations de notre commune. Par son engagement, sa disponibilité et son attachement à la vie locale, il est devenu une figure connue, appréciée et respectée à Réguisheim.

A l'occasion de ses 70 ans, les sapeurs-pompiers de Réguisheim lui ont dédié une aubade et organisé un moment de convivialité.

Au nom de la commune et de l'ensemble des habitants, nous lui adressons nos meilleurs vœux pour son anniversaire, avec beaucoup de bonheur, de santé et encore de belles années d'engagement à nos côtés.

Joyeux anniversaire, Antoine !

IDENTIFICATION ET LA STÉRILISATION DES CHATS
DES ACTES DE PROTECTION



L'identification des chats est obligatoire pour tous les chats de plus de 7 mois : elle permet de vous contacter rapidement si votre chat est trouvé sur la voie publique. La stérilisation quant à elle est le premier acte de protection contre les abandons, les fugues, les maladies. Elle a de nombreux avantages :

- Meilleure relation entre le chat et sa famille
- Diminution conséquente du nombre des abandons
- Un chat stérilisé et correctement nourri, chasse moins, ainsi la petite faune sauvage est mieux préservée

Il est recommandé de faire stériliser les chats domestiques avant la puberté du chat qui survient entre 4 et 6 mois.

FOURRIÈRE ANIMALE : MODE D'EMPLOI

Notre commune est liée par convention à la SPA de Comar en ce qui concerne la fourrière animale.

La fourrière a pour mission de prendre en charge les animaux déposés dans ses box d'accueil ou trouvés errants ou blessés sur la voie publique et d'enregistrer les appels des personnes ayant récupéré ou perdu un animal. Si l'animal est identifié, le propriétaire est contacté et a un délai de 8 jours ouvrés pour le récupérer, moyennant le paiement des frais liés à sa garde en fourrière. Il doit également présenter des justificatifs : pièce d'identité, document prouvant la propriété. Pour les chiens catégorisés, le propriétaire doit en plus fournir : permis de détention, attestation d'aptitude, évaluation comportementale et attestation d'assurance du chien. Les animaux non réclamés sont transférés au refuge et proposés à l'adoption.

La fourrière se charge également de mettre en place des campagnes de capture, puis de stérilisation et d'identification des « chats libres » dans le but de limiter les populations de chats errants, dans le respect des lois de protection animale.

Animaux blessés : que faire ?

- La SPA prend en charge les animaux domestiques blessés et leur transport vers une clinique vétérinaire pendant les heures d'ouverture de la fourrière ;
- En dehors des heures d'ouverture de la fourrière, il est possible de contacter la Brigade verte qui fera le lien avec la fourrière ;
- La Brigade verte a pour mission la récupération et le transfert au centre de soins des animaux sauvages blessés.

Animaux morts : qui contacter ?

- La SPA se charge du ramassage des animaux domestiques morts dont le poids n'excède pas 40 kg pendant les horaires d'ouverture ;
- La Brigade verte peut également prendre en charge ce ramassage en-dehors des heures d'ouverture de la SPA.

SPA – service de fourrière animale
Du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
47 Chemin de la Fecht
68 000 COLMAR
Tél : 03 89 80 52 86
Courriel : fourriere.spa.colmar@gmail.com

Brigade Verte d'Alsace
92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
68 360 SOULTZ
Tél : 03 89 74 84 04

LA SEMAINE DU GOÛT

A l'occasion de la semaine du goût, les enfants de l'école maternelle ont pu déguster différentes variétés de pommes : Golden, Pink Lady et Gala.





La boulangerie Mikaël de Meyenheim leur a également offert un goûter : petits pains au chocolat et jus de fruits.






HEUREUX ÉVÉNEMENTS

JOYEUX ANNIVERSAIRES

NOVEMBRE

TURANSZKY Michel	70 ans	02
RAASCH Mario	71 ans	08
DIRR Denis	71 ans	15
COI Michel	71 ans	21
AMADIO Annie	71 ans	25
JOLY Danuta	72 ans	15
OLFF Francine	72 ans	17
HASSENFORDER Patrick	73 ans	06
FOHRER René	73 ans	12
SAIDANI Denise	73 ans	15
SCHVERER Danièle	73 ans	28
MIESCH Renée	74 ans	11
BILLEY Marie-Josée	74 ans	11
MEY Isabelle	78 ans	06
BOLLECKER Marie-Louise	78 ans	20
BARBICHE Andrée	78 ans	30
SCHOENY Marie	79 ans	03
SCHWENGER Denise	79 ans	08
KIEFFER Marcel	80 ans	27
FISCH Marlyse	80 ans	28
WEISS Augustine	81 ans	21
THIERY Françoise	82 ans	05
FOHRER Hubert	85 ans	03
ROMERA Yollande	85 ans	13
HALLER Marthe	85 ans	25
HAMM Marie-Rose	89 ans	01
LOCANE Francesco	89 ans	25
FRIEDMANN Denise	93 ans	02



DÉCEMBRE

PETER Christian	70 ans	25
KNECHT Michel	70 ans	04
BACH Pierre	71 ans	22
KREMPP Christian	71 ans	14
REYMANN Henri	71 ans	04
SIFFERT Simone	72 ans	04
ZIMMERMANN Michel	72 ans	15
MILIGHETTI Pascal	73 ans	08
DRAN Joëlle	73 ans	09
RUDOLF Joseph	73 ans	30
FRANCOIS Christian	73 ans	17
BONHOMME Denise	74 ans	03
HAGET André	74 ans	25
FERRE Danièle	75 ans	06
BIANCHI Jean-Jacques	75 ans	18
SZABELSKI Guy	76 ans	11
GENEY Jean-Luc	76 ans	16
ALLGEYER Carmen	78 ans	18
HEINRICH Liliane	79 ans	29
ANGSELL Jean-Louis	80 ans	04
SCHREIBER Mathieu	80 ans	18
GASCHY Yvette	80 ans	28
PEREZ Renée	81 ans	16
LISCH Nicolas	83 ans	15
GANTER Gabrielle	83 ans	20
JECKO Marguerite	83 ans	27
FIGENWALD Elise	83 ans	30
FALCH Geneviève	87 ans	10
BOEHRER Claudie	87 ans	28
PETER Marie-Thérèse	88 ans	14
HAEFFLINGER Francine	92 ans	17
GERBER Simone	92 ans	25
ACKERMANN Alice	97 ans	14

La liste complète des anniversaires est disponible dans le Pont de Rexa de l'année, consultable sur le site internet de la commune :
https://reguisheim.alsace/

Un grand anniversaire de mariage à fêter ?
Noces d'Or, de Diamant, de Palissandre ou de Platine... faites-le nous savoir en prenant contact avec la mairie au 03.89.01.02.50.



Élections 2027

Présidentielle
1er tour : dimanche 18 avril
2nd tour : dimanche 2 mai

Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

D'abord, vérifiez votre inscription

EN LIGNE
service-public.fr

SUR PLACE
À l'accueil de la mairie

Pas encore inscrit à Réguisheim ? **Nos agents vous accompagnent** dans cette démarche simple.

Les conditions

- Être de nationalité française ou d'un pays de l'Union européenne*
- Être majeur au plus tard la veille du scrutin
- Jouir de ses droits civils et politiques

* Ressortissants de l'Union européenne : vote uniquement aux élections municipales et européennes.

Votre dossier

1. Le formulaire de demande
2. Une copie de pièce d'identité
3. Un justificatif d'attache avec la commune, au choix :
   - Votre domicile principal
   - Propriétaire d'un bien dans la commune
   - Gérant d'une société active sur la commune

BON À SAVOIR

Déjà inscrit ailleurs ? Vous serez automatiquement radié de la liste de votre ancienne commune.

Vous avez 18 ans ? Vous êtes inscrit automatiquement dans votre commune de résidence déclarée lors du recensement, sans démarche.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Vendredi 12 mars 2027
Impératif pour voter à l'élection présidentielle.



DÉCHETTERIE D'ENSISHEIM EN TRAVAUX

La déchetterie d'Ensisheim est fermée pour une durée de 6 mois en raison de travaux d'extension et de mise aux normes. Celle-ci concentrant plus de la moitié des tonnages collectés sur l'ensemble de la communauté de communes Centre Haut-Rhin, celle-ci arrivait à saturation. En outre, de nouvelles filières sont apparues ces dernières années, nécessitant le passage de 11 à 14 quais.

L'objectif est d'offrir un site plus accessible, plus spacieux avec une meilleure lisibilité, une réduction des temps d'attente et plus adapté aux besoins actuels et futurs des usagers. Le coût des travaux se monte à 1,2 million d'Euros dont une subvention régionale de 125 000€. Le chantier permettra également la mise au niveau du réseau de traitement des eaux, le passage en LED du réseau d'éclairage et la modernisation du contrôle d'accès.

En attendant la réouverture prévue fin mars 2027, les usagers peuvent se rendre :

- à la déchetterie d'Oberhergheim avec des horaires étendus (lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi de 13h30 à 17h30)
- à la déchetterie temporaire sur l'ancien site KP1 dans la zone industrielle Ill-Thur : le mardi de 10h à 16h (octobre, novembre et mars), le jeudi de 10h à 16h (pendant toute la durée du chantier) pour les gravats, ferrailles, cartons, déchets verts et petits incinérables uniquement

INFOS UTILES

MAIRIE
40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
Tél. 03.89.81.02.50
Courriel : info@reguisheim.alsace

Lundi - Mercredi :
10h-12h et 16h-18h
Mardi : Fermé
Jeudi : 10h-12h et 15h-19h
Vendredi : 8h-12h et 14h-16h

DÉCHETTERIE ENSISHEIM
Rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM
Tél : 03.89.26.36.26

Lundi et jeudi : 13h30 à 17h30
Mardi : fermé
Mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

ÉCOLES
École maternelle : 03.89.81.74.11
École Elémentaire Les Tilleuls : 03.89.81.06.32
Périscolaire : 09.82.26.47.96

ASSISTANTES SOCIALES
ENSISHEIM : Mme Céline COLOTTI-VINCENT
Tél. 03.89.81.13.33
Mme Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
Tél. 03.89.49.67.20

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
2 rue du 6 février
68190 ENSISHEIM
Tél. 03.89.83.42.42

CABINET DE SOINS INFIRMIERS
40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
Tél : 03.89.81.73.61

PHARMACIE DE GARDE
N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

NUMÉROS D'URGENCE
15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen